LUTTE CONTRE LES FRELONS

Aide financière pour la destruction des nids

Dans un souci de protection de la biodiversité, la municipalité a décidé d'apporter une aide financière aux habitants de la commune d'Allas-Bocage (propriétaires ou locataires) qui en feront la demande pour la destruction d'un nid de frelon.
La subvention est plafonnée à 40 € TTC.

Les documents à produire :
- la facture acquittée, où figureront le lieu et la date de l'intervention ;
- une facture de domicile ou taxe foncière comme justificatif de domicile
- un RIB pour le versement de l'aide financière

Que faire en cas de la découverte d'un nid :
- Prévenir la Mairie
- Faire appel à un désinsectiseur

MAIRIE d'Allas-Bocage
27 Avenue de Saintonge 17150 ALLAS-BOCAGE
0546482488
mairie-allas-bocage@orange.fr